



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 112183

Texte de la question

M. Jean-Pierre Decool souhaite appeler l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'initiation aux échecs pour les élèves de l'école primaire. En effet, il semblerait utile de diffuser l'initiation aux échecs comme vecteur pédagogique novateur. Les apprentissages découlant de cette initiation sont de plusieurs ordres. Mobilisant des notions mathématiques, elle permet à l'élève d'acquérir des notions de topologie, de repérage, de déplacement sur quadrillage, tout en développant la capacité d'abstraction nécessaire au passage de la 3 D au plan ou encore permettant l'acquisition d'un esprit de stratégie. Par ailleurs, ce jeu permet l'acquisition de certaines compétences indispensables au développement de l'enfant telles que le développement de la mémoire, de la concentration, de la créativité, de l'imagination. En outre, sur le plan humain, cette initiation permet l'apprentissage de la patience, une éducation à la citoyenneté par les règles de respect que ce jeu induit. Enfin, cette idée demande peu de matériel à acquérir, le jeu d'échecs pouvant même faire l'objet d'un atelier de travail manuel. Il lui demande, en conséquence, de lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend mettre en oeuvre pour créer une incitation de la part du ministère à l'endroit des enseignants du primaire pour que cette initiation soit largement diffusée.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Decool](#)

Circonscription : Nord (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112183

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 décembre 2006, page 12631